REVUE ARCHEOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - **N° 3-4 1985/110 F.**

- **Le Néolithique dans le Nord de la France et le Bassin parisien**
  (Actes du colloque de Compiègne - 2ème partie)
- **Les monnaies gauloises du musée de Laon (Aisne)**
- **La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme)**

CATALOGUE DES MONNAIES GAULOISES DU MUSÉE DE LAON (AISNE)

par Jean DEBORD*

La présente étude porte sur les vingt neuf monnaies gauloises qui figurent dans les collections du musée municipal de Laon **. Deux sont en or, une est un bronze frappé, les autres sont des potins (bronzes coulés). Si l'origine des deux statères d'or est bien connue, on ignore malheureusement la provenance du bronze frappé et celle de la plupart des potins. Il est toutefois certain qu'il s'agit de découvertes régionales.

A. Les monnaies d'or.

1 - Type LT XXXI 7631 - 7632. (Scheers n° 28)

N° d'inventaire : 1-215
Métal : or
Poids : 5,80 g.
Module : 15 mm.
Origine : trouvée à Voyenne (Aisne), dans une ferme appartenant à Monsieur Brucessi, le 22 avril 1865.
Description : Le droit est traité de manière abstraite. On peut y reconnaître, cependant, les éléments décomposés d'une tête humaine laurée. La partie médiane du flan est occupée par un décor en arête de poisson, évoquant la couronne de laurier, réparti symétriquement par rapport à un ensemble de volutes formant une sorte de triskèle. A gauche, on reconnaît le grand œil angulaire déjà présent sur le statère anépigraphe des Suessiones *(LT XXXII 8020) et qui forme le motif principal du statère trévire dit « à l'œil » (LTXXXV-XXXVI 8799, 8815, 8817, 8821, 8823, 8825). Le sommet de l'angle figurant l'œil est marqué par un annelet centré. Sous l'œil, des lignes continues, disposées parallèlement, encadrent des lignes de grènetis et sont réunies, à leur sommet, par un motif en forme d'arcade. Elles évoquent les vêtements. Sur la partie droite du flan se voit, comme sur le statère suession, un décor en forme d'*epsilon. *Au point de jonction des courbes de l'*epsilon *se trouve un annelet centré.*

Contrairement au droit, le revers est traité de façon réaliste. Il montre un cheval à crinière perlée galopant à droite. Au-dessus du cheval, on voit une croix bouletée dont le centre est marqué par un cercle pointé. Un cercle semblable est placé sous le ventre. La légende ROVECA, qui occupe normalement la partie inférieure, est ici hors flan (1).

Le statère d'or à la légende ROVECA est peu commun. Dans son monumental « Traité de numismatique celtique - II », Simone Scheers n'en indique que quatre exemplaires (Scheers, 1977, n° 28, p. 386). Il semble qu'elle n'ait pas eu connaissance de la présente pièce qu'elle signale cependant dans sa carte des provenances (p. 391) d'après la mention qu'en fait le D.A.G. (II, p. 777) (2). J.B. Colbert de Beaulieu et J.M. Desbordes la citent également dans une étude approfondie de ce numéraire (1961, p. 79) (3).

Comme les monnaies des *Suessiones* au nom de CRICIRV, les monnaies portant la légende ROVECA existent dans les trois métaux - or, argent et bronze - avec des types propres à chacun d'eux, formant une série importante. La carte de répartition fait apparaître très nettement le territoire melde comme centre de dispersion. L'attribution à ce peuple paraît certaine. La présence d'une légende trahit une influence romaine. La tête casquée qui figure sur certains types de bronze évoque la guerre (LT XXXI 7646-7643, 7658). D'autre part, les bronzes au buste de Venus (LT XXXI 7694, 7699) semblent inspirés, au droit, d'un denier romain (Scheers, 1969, p. 26-27). Ces différentes considérations permettent de situer ce numéraire postérieurement au commencement de la guerre. Les Meldi étant clients des *Suessiones* jusqu'au moment de la soumission de ces derniers, on peut penser que ce n'est qu'après qu'ils en eurent été séparés qu'ils émirent leurs propres monnaies. Cette date tardive expliquerait la rareté des monnaies d'or, le métal précieux ayant rapidement disparu au moment du conflit.

2 - Type LT XXXV 8704 (Scheers n° 24, classe V).

N° d'inventaire : 1-214
Métal : bronze recouvert d'or
Poids : 4,67 g.
Module : 17 mm.
Origine : Variscourt (Aisne), en sablière. Don de la Compagnie du Chemin de Fer de l'État le 4 novembre 1873.
Description : Le droit est lisse.

Au revers, un cheval désarticulé galope à droite. Il est surmonté d'un ensemble de globules et de traits bouletés. Un croissant se voit au dessus de la croupe. Entre les jambes se remarque un globule encadré de deux S à l'envers, décor qui situe ce statère dans la classe V définie par Simone Scheers (1977, n° 24).

Le présent exemplaire est une pièce fourrée dont l'oxydation a fait éclater, par endroits, le placage d'or ainsi que celà se remarque principalement sur la face lisse.

* 24, rue Étienne Dolet, F 93600 Aulnay-sous-Bois.

Nous remercions Caroline Jorrand, conservateur, d'avoir bien voulu nous permettre cette étude.

(1) Notons qu'aucun des exemplaires connus ne porte l'inscription complète et que c'est par analogie avec les monnaies d'argent et de bronze que l'on restitue la lecture ROVE(CA).

(2) «Un statère d'or à la légende ROVECA (Musée de Laon)».

(3) «Un autre exemplaire, d'origine régionale, était naguère conservé au musée de Laon».

Classées d'abord aux *Morini,* ces monnaies ont été données ensuite aux *Ambiani,* certains numismates ayant même émis des doutes quant à l'existence d'un numéraire propre aux *Morini.* Toutefois, Pierre Leclercq (1980, p. 640-641) croit distinguer deux origines dans cette série. Les classes I, II, III, V (or, bronze) seraient, selon lui, d'origine ambienne, tandis que les classes IV, VI et VII (or, puis bronze) seraient d'origine morine. Selon Simone Scheers (1977, p. 67), les classes V et VI groupent les dernières émissions, ce que semble confirmer la présence d'exemplaires fourrés, comme celui que nous étudions ici, voire d'exemplaires en laiton, qui avaient l'aspect de l'or lorsqu'ils étaient neufs, comme celui découvert en fouilles à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) qui appartient également à la classe V (Debord, Huysecom, 1981, p. 54-55). Il s'agit donc d'une monnaie tardive dont il faut situer l'émission pendant la guerre contre Rome.

B - La monnaie de bronze

3 - Type LT XXXII 8040 (Scheers n° 146)

Métal : bronze
Poids : 2,91 g.
Module : 15 mm.
Origine : inconnue
Description : Au droit, trois bustes accolés, vus de profil et regardant à gauche, sont précédés de la légende REMO (pied des lettres centrifuge) peu visible sur cet exemplaire.

Au revers, un bige, conduit par un aurige, galope à gauche. L'oxydation et l'usure de la pièce rendent peu visible la légende REMO qui se trouve sous les chevaux.

La présence d'une attache et la fine coulure qui se voit sur la tranche montrent que cette monnaie a été frappée sur un flan provenant d'une « chaîne de flans » coulée dans un moule bivalve.

De nombreux exemplaires de ce type sont connus et la carte des provenances montre une large dispersion sans, toutefois, faire apparaître une nette concentration en pays rème. Cependant, la légende REMO/REMO facilite l'attribution et ne laisse pas de doute quant à l'origine de ce numéraire qu'il y a lieu d'attribuer aux *Remi.* Si l'inspiration romaine semble évidente, il ne semble pas possible d'en déterminer le prototype (Scheers, 1969, p. 57-59). Sa présence dans les fossés d'Alésia implique une frappe antérieure à -52, le terminus *post-quem* pouvant être situé en 57 av. J.C., année de l'alliance avec Rome.

C - Les monnaies de potin

4 - Type LT XXXII 8124 (Scheers n° 191)

N° d'inventaire : 84-10
Métal : potin
Poids : 5,55 g.
Module : 20 mm.
Origine : inconnue
Description : Au droit, un personnage à chevelure nattée à droite. D'une main il tient une lance, de l'autre, un torque.

Au revers, un animal à droite semble dévorer une proie. Il est surmonté d'un signe serpentiforme.

5 - Même type

N° d'inventaire : 84-11
Métal : potin
Poids : 5,01 g.
Module : 20 mm.
Origine : inconnue
Description : la même que ci-dessus.

6 - Même type

N° d'inventaire : 84-12
Métal : potin
Poids : 4,50 g.
Module : 19,5 mm.
Origine : inconnue
Description : la même que le n° 4.

7 - Même type

N° d'inventaire : 84-134
Métal : potin
Poids : 3,79 g.
Module : 20 mm.
Origine : inconnue
Description : la même que le n° 4.

8 - Même type

N° d'inventaire : 84-14
Métal : potin
Poids : 5,10 g.
Module : 20 mm.
Origine : inconnue
Description : la même que le n° 4.

9 - Même type

N° d'inventaire : 84-15
Métal : potin
Poids : 3,36 g.
Module : 20 mm.
Origine : inconnue
Description : la même que le n° 4.

10 - Même type

N° d'inventaire : 84-16
Métal : potin
Poids : 4,50 g.
Module : 19 mm.
Origine : inconnue
Description : la même que le n° 4. Perforation qui montre que cette pièce a été utilisée comme pendeloque.

11 - Même type

N° d'inventaire : 84-1(
Métal : potin
Poids : 3,915 g.
Module : 19 mm.
Origine : inconnue
Description : la même que le n° 4. Perforation.

12 - Même type

N° d'inventaire : 84-17
Métal : potin
Poids : 2,86 g.
Module : 19,5 mm.
Origine : inconnue
Description : la même que le n° 4. Il manque un fragment. Trace de perforation.

13 - Même type

N° d'inventaire : 84-18
Métal : potin
Poids : 2,54 g.
Module : 18 mm.
Origine : inconnue
Description : la même que le n° 4. Le bord de la pièce est rongé par l'oxydation.

14 - Même type

N° d'inventaire : 84-23
Métal : potin
Poids : 3,315 g.
Module : 19,5 mm.
Origine : Saint Thomas (La Folie Pierrefonds), ramassage de surface.
Description : monnaie fruste, difficilement lisible. Elle se trouvait dans une pochette portant l'indication : « type BN 8351, trouvé à La Folie Pierrefonds ». En fait, certains détails qui demeurent visibles montrent qu'il s'agit bien du type 8124. Mais avons-nous bien affaire à la monnaie qui se trouvait à l'origine dans la pochette (4) ?

(4) Cette pièce est signalée par Gilbert Lobjois (1964, p. 168, n° 9 et 1966, p. 22, n° 7.

La carte de répartition de ce numéraire montre une large diffusion en Gaule Belgique, avec une concentration plus importante en pays suession que chez les *Remi.* Mais, alors que dans le premier cas il s'agit de découvertes isolées, dans l'autre cas cette monnaie se trouve en grande quantité sur certains sites, comme au camp de La Cheppe par exemple. Elle constitue la quasi totalité des pièces recueillies en cours de fouilles récentes à Condé-sur-Suippe (oppidum du « Vieux Reims ») (5). L'attribution aux *Remi* ne semble pas faire de doute. On a parfois voulu voir dans le revers une imitation du denier de César, ce qui situerait l'émission à une date tardive, entre 58 et 49/48 av. J.C.. Mais cette interprétation de l'animal comme étant un éléphant demeure très incertaine.

15 - Type LT XXXII 8145 (Scheers n° 194)

N° d'inventaire : 80 14
Métal : potin
Poids : 4,29 g.
Module : 20 mm.
Origine : Saint Thomas (Aisne), fouilles Gilbert Lobjois (6).
Description : l'avers est occupé par un personnage accroupi en pose bouddhique tenant une tresse de ses cheveux de la main gauche et un torque de la main droite. Le torque semble rattaché à la tresse de cheveux.

L'autre face porte un sanglier à droite surmonté d'un signe serpentiforme que précède un astre. Un second astre est placé entre les pattes de l'animal.

16 - Même type

N° d'inventaire : 84-19
Métal : potin
Poids : 5,455 g.
Module : 21/22 mm.
Origine : inconnue
Description : la même que ci-dessus

17 - Même type

N° d'inventaire : 84-20
Métal : potin
Poids : 4,55 g.
Module : 20 mm.
Origine : inconnue
Description : la même que le n° 15

La répartition géographique de ce numéraire est sensiblement la même que celle de LT 8124 avec, toutefois, une densité moindre. Le style, les caractéristiques de fabrication ainsi que l'aire de dispersion nous incitent à accorder la même origine à ces deux types.

18 - Type LT XXXIII 8351 (Scheers n° 195)

N° d'inventaire : 84-21
Métal : potin
Poids : 2,72 g.
Module : 19 mm.
Origine : inconnue
Description : Le droit est orné d'un bucrâne encadré de deux S et surmonté d'annelets.

Le revers présente un animal dévorant un serpent.

19 - Même type

N° d'inventaire : 84-22
Métal : potin
Poids : 3,165 g.
Module : 19 mm.
Origine : inconnue
Description : la même que ci-dessus. Le revers, rongé par l'oxydation, est peu lisible.

20 - Même type

N° d'inventaire : 0-31
Métal : potin
Poids : ?
Module : 19 mm.
Origine : inconnue
Description : la même que le n° 18. Cette monnaie est accrochée en pendentif à un collier de cinquante quatre perles, vraisemblablement mérovingien.

La dispersion de ce type est sensiblement la même que celle des deux types précédents, mais sans concentration marquée, ce qui rend difficile son attribution. De Saulcy, selon Blanchet (1905, p. 389) le donnait aux *Lingones,* ce qui paraît peu vraisemblable, un seul exemplaire étant signalé à Langres. Simone Scheers (1977, p. 172) incline vers une attribution aux *Remi.* Cette monnaie serait, selon le même auteur, inspirée du sesterce de C. Antius Restio (Scheers, 1969, p. 69-70), ce qui situerait son émission postérieurement à 46 av. J.C.

21 - Type LT XXX 7873 (Scheers n° 197)

N° d'inventaire : 84-24
Métal : potin
Poids : 5,38 g.
Module : 19 mm.
Origine : inconnue
Description : Un élégant fleuron, dérivé du svastika dextrogyre et disposé dans un cercle de grènetis, orne le droit.

Sur l'autre face, on voit un cheval harnaché, à crinière perlée, passant à gauche. Il est surmonté d'un annelet centré. Malgré l'oxydation, un autre annelet centré, plus petit, se devine devant et, au dessous, quatre petits cercles pointés sont disposés en croix. Entourage de petits traits obliques.

C'est aux *Silvanecti* que Muret et Chabouillet donnaient cette belle monnaie (1899, p. 181), attribution que semblait démentir la carte de répartition établie par Simone Scheers (1977, p. 777) qui montre une concentration des points de découverte dans la partie méridionale du département de l'Aisne et sur la lisière orientale du département de l'Oise, c'est à dire en territoire suession. Des fouilles récentes ont confirmé l'appartenance aux *Suessionnes* de ce numéraire qui est issu, plus particulièrement, de l'atelier monétaire mis en évidence à Villeneuve-Saint-Germain où il représente 23,03 % des 747 monnaies gauloises qui y ont été recueillies à ce jour (Debord, 1979, non paginé - Debord, 1982, p. 53 - Debord, à paraître).

22 - Type LT XXX 7417

N° d'inventaire : 84-26
Métal : potin
Poids : 3,18 g.
Module : 15/16 mm.
Origine : inconnue
Description : Le droit est usé mais laisse cependant distinguer assez nettement une tête à droite dont la chevelure est indiquée par une série de traits parallèles, épais et bouletés.

Le revers montre un cheval stylisé galopant à gauche, la queue relevée au dessus du dos que surmonte un gros globule.

Cette monnaie est présente sur de nombreux sites de la Gaule Belgique où elle a connu une large diffusion. La carte des provenances ne montre pas de concentration significative. Toutefois, l'attribution

(5) Renseignement J.L. Massy.

(6) C'est la seule pièce provenant des recherches de Gilbert Lobjois à Saint Thomas qui a pu être retrouvée au musée de Laon. Notre regretté collègue en a publié un certain nombre (1964, p. 168 - 1966, p. 22) dont l'une trouvée en fouilles, les autres provenant de ramassages de surface. Il s'agit de : - 3 potins LT XXXII 8124 (l'un d'eux provient du sommet de la levée de terre, «à une profondeur de 0,75 m.,... dans une couche de sable sous jacente à la couche humifère») (1964, p. 162) ; 2 moitiés d'une monnaie de même type ; 3 potins LT XXXII 8145 (dont le n° 15 décrit ici) ; 1 potin LT XXXIII 8351 ; 1 bronze du type BN 2229 ; 1 bronze du type BN 8173 ; 2 bronzes indéterminables.
A cet ensemble, il convient d'ajouter une imitation locale d'une monnaie romaine du IIIe siècle (tête radiée de Tetricus).

traditionnelle aux *Senones* est généralement acceptée.

23 - Type LT XXXVII 9078, var. (Scheers n° 186, classe I k)

N° d'inventaire 84-25
Métal : potin
Poids : 4,59 g.
Module : 15/18 mm.
Origine : inconnue
Description : On voit, sur l'avers, une tête diadèmée à gauche. L'œil est figuré par un globule. Le diadème est constitué d'une série de points tangents. La chevelure est composée de trois grosses mèches.

Au revers, on trouve un sanglier-enseigne à gauche. La ligne de base porte un ornement trilobé évoquant vaguement une fleur de lis dont le pétale central est bouleté.

Les potins « au sanglier » forment un groupe important. Les trouvailles ont été particulièrement abondantes à Boviolles (Maxe Werly, 1876, p. 51) et sur tout le territoire des *Leuci,* confirmant l'attribution traditionnelle à ce peuple. Les ornements placés sous le sanglier varient, déterminant de nombreuses variantes (Scheers, 1977, p. 165-166 et p. 712 à 729). La présence de ce type dans les fossés de Grésigny-Sainte-Reine implique sa création avant la fin de la guerre. Cependant, la fabrication soignée de l'exemplaire trouvé devant Alésia montre que nous sommes en début de série alors que la pièce présentée ici est de fabrication grossière et doit être datée tardivement, vraisemblablement après -52.

24 - Type LT XXX 7405

N° d'inventaire : 84-33
Métal : potin
Poids : 3,62 g.
Module : 19 mm.
Origine : inconnue
Description : Le droit porte une tête casquée à gauche. Le revers est orné d'un cheval stylisé galopant à gauche, la queue relevée au dessus du dos.

C'est aux Sequani, selon S. Scheers (1977, p. 893), qu'appartient cette monnaie que Muret et Chabouillet (1889, p. 171) donnaient aux *Senones.*

25 - Type BN 5687, dit « potin à la tête diabolique », classe I (ne figure pas dans LT)

N° d'inventaire : 84-27
Métal : potin
Poids : 2,055 g.
Module : 13 mm.
Origine : inconnue
Description : Au droit se voit une tête à gauche dont la chevelure est formée de grosse mèches en forme de S.

Au revers, un animal à gauche rappelle le taureau cornupète des bronzes massaliotes. La queue est relevée au dessus du dos, formant une large courbe en S. Une petite croix est placée au dessus de la tête.

26 - Même type

N° d'inventaire : 84-28
Métal : potin
Poids : 1,81 g.
Module : 13 mm.
Origine : inconnue
Description : la même que ci-dessus.

27 - Type BN 5674, dit « potin à la tête diabolique », classe II (ne figure pas dans LT)

N° d'inventaire : 84-29
Métal : potin
Poids : 2,26 g.
Module : 14/15 mm.
Description : L'avers porte une tête caricaturale à gauche, réduite à une silhouette dont l'œil est marqué par une simple cavité. C'est à cette classe II qu'est due l'appellation de « potin à la tête diabolique » crée par Robert Forrer (1925, p. 45).

Au revers, l'animal à gauche demeure assez proche de celui de la classe I, avec la queue recourbée en S au dessus du dos.

28 - Même type

N° d'inventaire : 84-30
Métal : potin
Module : 14,5/15,5 mm.
Origine : inconnue
Description : la même que ci-dessus

29 - Même type

N° d'inventaire : 84-31
Métal : potin
Poids : 3,36 g.
Module : 17/18 mm.
Origine : inconnue
Description : la même que le n° 27.

Les potins « à la tête diabolique » constituent un monnayage abondant dont la diffusion considérable explique l'embarras des numismates quant à son attribution. J.B. Colbert de Beaulieu a consacré une étude à ce numéraire (1970, p. 97 à 129) dont il situe l'apparition vers 45/40 av. J.C. pour les premières émissions, celles de la classe I, auxquelles « ont succédé les mises en circulation plus considérables de la classe II. ...Le degré de détérioration atteint par le type primitif suggère que l'activité de l'atelier (ou des ateliers) dura jusqu'à la fin du monnayage indigène » (p. 117). Par une argumentation détaillée, l'auteur montre que ces monnaies furent émises par une cité riveraine de la Loire, la *Civitas Turonum* (p. 122).

- Conclusion :

La récapitulation des monnaies qui viennent d'être décrites donne le tableau suivant :

peuple	type	nombre	total	%
REMI	LT 8040 LT 8124 LT 8145 LT 8351	1 11 3 3	18	62,07
SUESSIONES	LT 7873	1	1	3,45
MELDI	LT 7631/7632	1	1	3,45
AMBIANI	LT 8704 (cl;V)		1	3,45
LEUCI	LT 9078, var.	1	1	3,45
SENONES	LT 7417	1	1	3,45
SEQUANI	LT 7405	1	1	3,45
TURONES	BN 5687 BN 5674	2 3	5	17,24
TOTAL		29	29	100,01

Nous sommes en présence d'un petit ensemble très homogène, constitué en grande majorité d'espèces régionales. Il s'agit de monnayages tardifs, tous postérieurs au commencement de la guerre. Bien que l'origine de la plupart des pièces ne soit pas connue, le fort pourcentage de monnaies rèmes ou de peuples voisins montre que nous avons affaire à des trouvailles régionales provenant de sites tardifs. Les monnaies de peuples plus éloignés sont de types généralement très

répandus, présents sur de nombreux sites et qui constituent la circulation secondaire en Gaule telle que l'a définie le docteur Colbert de Beaulieu (1973, p. 308 et ss.).

La présentation de ces quelques pièces n'est donc pas dépourvue d'intérêt. Ce petit ensemble reflète bien l'image de ce que fut la situation monétaire en Gaule Belgique à la fin de la guerre et après la conquête. Les évènements dramatiques qui amenèrent la perte de l'indépendance provoquèrent la disparition rapide du métal précieux et une raréfaction de la monnaie. Afin d'y remédier se multiplièrent les ateliers monétaires, non plus au niveau de la cité, mais au niveau du *pagus* (Delestrée, 1978). L'atelier de Villeneuve-Saint-Germain, représenté ici par une monnaie de potin (n° 21), en est un exemple. En même temps, il devenait nécessaire d'accepter les espèces provenant d'autres peuples.

Additif :

Ce catalogue était déjà rédigé lorsque la monnaie suivante nous a été signalée :

30 - Type LT XXXII 8124 (Scheers n° 191)

N° d'inventaire : 8434
Métal : potin
Poids : 5,05 g.
Origine : Laon, 56 rue Chatelaine, tranchée d'égout, 2:257, stratigraphie 13, Août 1984.
Description : la même que le n° 4.

BIBLIOGRAPHIE

BLANCHET A. : *Traité de monnaies gauloises,* Paris, 1905.

COLBERT de BEAULIEU J.B. : « Les potins dits « à la tête diabolique », un monnayage indigène de la Gaule en voie de romanisation ».
Revue Belge de Numismatique, tome 116e, 1970, p. 97 à 123, pl. VI.,
Traité de numismatique celtique - I - *Méthodologie des ensembles,* Paris, 1973.

COLBERT de BEAULIEU J.B. et DESBORDES J.M. : «CRICIRV et ROVECA, Les Belges sur la Marne»,
Revue Belge de Numismatique, tome 110e, 1964, p. 69 à 102, pl. VII.

DEBORD J. : « L'atelier monétaire de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) »
Bulletin de la Société Archéologique, Historique et Scientifique de Soissons, tome 16e, 4e série, 1979, non paginé.
« Nouvelles découvertes de monnaies gauloises à Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) - La campagne de fouilles 1981 »,
Revue Numismatique, 6e série, tome XXIV, 1982, p. 27 à 56, pl. I à III
« Les monnaies gauloises issues des fossés de partition de l'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) »,
Dossiers de Protohistoire, U.R.A. 33 du C.N.R.S., à paraître.

DEBORD J. et HUYSECOM E. : « Une contrefaçon en laiton de statère ambien uniface »,
Cahiers Numismatiques, n° 68, 1981, p. 54-55.

DELESTREE L.P. : *La circulation monétaire gauloise dans l'ouest du Belgium après la conquête romaine : les monnaies gauloises de Bois-l'Abbé,* Paris, 1984.

DICTIONNAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE LA GAULE (D.A.G.), publié par la commission instituée au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux Arts - I - 1875.

FORRER R. : *Les monnaies gauloises ou celtiques trouvées en Alsace,* Mulhouse, 1925.

LA TOUR H. (de) : *Atlas de monnaies gauloises,* Paris, 1982.

LECLERCQ P. : « A propos des statères unifaces (or et bronze) »,
Bulletin de la Société Française de Numismatique, février 1980, p. 640-641.

LOBJOIS G. : « L'oppidum du Vieux Laon à Saint Thomas (Aisne) »,
Revue du Nord, tome XLVI, n° 181, 1964, p. 159 à 174.
« Les fouilles de l'oppidum gaulois du « Vieux Laon » à Saint Thomas (Aisne) »,
Celticum XV, supplément à OGAM-Tradition celtique, n° 106, 1966, p. 1 à 34.

MAXE-WERLY L. : *Étude sur les monnaies antiques recueillies au châtel de Boviolles,* Châlons-sur-Marne, 1876.

MURET E. et CHABOUILLET A. . *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale,* Paris, 1889.

SCHEERS S. : *Les monnaies de la Gaule inspirées de celles de la République romaine,* Louvain, 1969.
Traité de numismatique celtique -II- *La Gaule Belgique,* Paris, 1977.

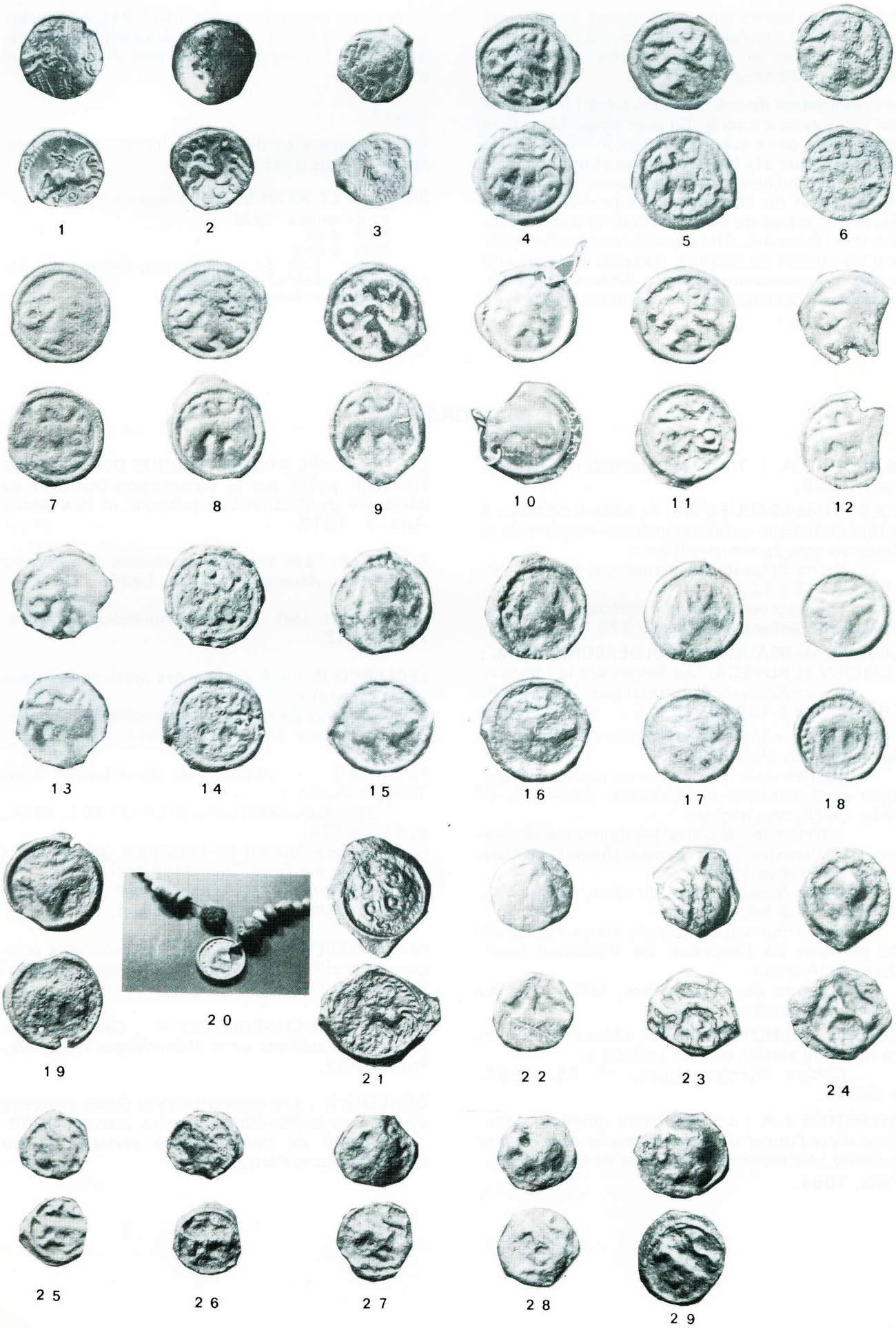
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29